

Administration communale de Mondorf-les-Bains

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 27/10/2025 11:00

Intitulé : COMPLEXE SPORTIF VELODROME ET PISCINE A MONDORF-LES-BAINS - LOT 9.2 : MENUISERIES EXTERIEURES VELODROME ET PISCINE

Description : Le début des études et plan d'atelier d'entreprises est prévu pour février 2026. Le début des travaux sur site est prévu pour juillet 2026 La durée globale des travaux est de 237 jours ouvrable pour la réalisation des travaux (en phases). Envergure des travaux : Echafaudage : +/- 4025 m2 Mur en structure bois : +/- 1655 m2 Bardage métallique : +/- 3000 m2 Mur rideau extérieur : +/- 1400 m2

Critères de sélection : ● Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné :50 personnes ● Chiffre d'affaire annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice légalement disponible: 5.000.000 € ● Nombre minimal des références pour des marchés (objets) de nature, de complexité et d'envergure similaire: 3 références avec des photos

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Conditions d'obtention du dossier : Pour être considérés comme candidats à l'exécution du présent marché, les opérateurs économiques doivent préalablement s'inscrire comme tels sur le portail des marchés publics (www.pmp.lu). Le dossier de soumission et ses annexes sont ensuite à télécharger sur ledit site. Il ne sera pas procédé à des envois de bordereaux papier.

Réception des plis : Les offres conformes à la législation et réglementation en vigueur sont à remettre exclusivement via le site des marchés publics (www.pmp.lu) avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture. Des offres remises sur support papier ne seront pas prises en considération.

No. avis complet sur pmp.lu: 2501961

Collège des Bourgmestre et échevins Monsieur Steve Reckel, le Bourgmestre Monsieur Claude Schommer, 1er échevin Madame Tessy Altmann, 2e échevin